



Retracting within 7 days ignored by the fai

Par **fr3d**, le **05/09/2008** à **14:42**

Bonjour,

Je me suis abonné à l'offre 100% neuf Box le 27/11/2007 par formulaire internet.
2 jours après, j'ai fait valoir mon droit de rétractation sous 7 jours par lettre recommandée avec avis de réception au service clientèle.

J'ai reçu l'accusé de réception en date du 03/12/2007.

Je vois sur mes relevés de compte que depuis le début les factures sont débitées malgré ma résiliation (au total 240 euros).

J'ai alors demandé la rétrocession de la totalité de ces prélèvements dans les meilleurs délais.
Il m'a été répondu qu'ils ne trouvent pas de trace de mon courrier de rétractation et me prélèvent en plus les frais de résiliation sans me rembourser le moindre centime.

Que puis-je faire ?

Par avance merci de votre réponse.